

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2022

I. Introduction

Notre organe de révision BDO, dans son rapport sur l'audit des comptes, recommande, je cite :

« En outre, nous recommandons de proposer à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels. »

Rappel :

Art. 19 de la loi sur les finances communales :

¹ Par le rapport de gestion, le conseil communal fait état de ses principales activités et des évolutions importantes durant l'exercice écoulé.

² Le rapport de gestion est présenté à l'assemblée communale ou au conseil général en même temps que les comptes.

³ L'assemblée communale ou le conseil général prend acte du rapport de gestion du conseil communal.

II. Commentaires sur les comptes présentés par ordre administratif

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total		4'383'986.45	5'243'368.20	4'367'065.81	4'366'865.53
Excédents			859'381.75	200.28	

Pour rappel, le budget a été élaboré avant la clôture du premier exercice comptable sous les nouvelles normes MCH2 et de la nouvelle Commune fusionnée.

Le budget 2023 tient déjà compte de certaines adaptations issues de l'exercice comptable 2021.

Le bon résultat, soit l'excédent de revenus, s'explique comme suit :

- 1- Les impôts sur le revenu 2022 ont été sous-estimés d'environ 78'000 CHF, celui-ci est adapté sur les estimations du Canton de Fribourg
- 2- Un rattrapage d'impôts sur le revenu des années antérieures d'environ 334'000 CHF
- 3- Un excédent d'impôts sur les prestations en capital d'environ 127'000 CHF
- 4- Un excédent d'impôts sur la fortune de 25'000 CHF et un rattrapage des années précédentes de 29'000 CHF soit un total de 54'000 CHF
- 5- Un excédent d'impôts à la source de 16'000 CHF
- 6- Une récupération de 13'000 CHF de pertes sur débiteurs

- 7- Un excédent d'impôts communaux spéciaux d'environ 55'000 CHF
- 8- Enfin 13'500 CHF d'intérêts de retard

Soit 690'500 CHF

Le reste de l'excédent s'explique par de meilleures performances en termes de revenu de part et d'autre qui, mis bout à bout, augmente le résultat.

Ce bon exercice permet de dégager des liquidités qui permettront d'amortir des emprunts en cours dans l'optique de financer les projets futurs présentés au plan financier. Soit environ **434'427.40** CHF d'amortissements pour une augmentation des liquidités de **265'372.52** CHF.

Il est relevé que les investissements réalisés en 2022 ont pu être financés sans avoir recours à l'emprunt. Les dépenses d'investissement consenties en 2022 s'élèvent à 511'187.55 CHF.

La prudence reste de mise car l'exercice 2022 présente un excédent de charges d'environ 17'000 CHF par rapport au budget de la même année.

a) 9 - FINANCES ET IMPÔTS

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
9	Finances et impôts	146'258.92	4'133'004.44	121'088.18	3'275'767.00	
91	Impôts	51'899.60	3'259'725.95	28'000.00	2'677'000.00	
9100	Impôts communaux ordinaires	51'899.60	2'864'636.40	28'000.00	2'238'000.00	
9100.3180.00	Réévaluations sur créances	34'905.00				Adaptation du risque basé sur les créances actuelles.
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fiscale		2'047'824.95		1'020'000.00	Correspond à l'addition au 9100.4000.00 et 9100.4000.10. La manière de budgéter les impôts sur le revenu au budget 2022 n'était pas conforme à l'esprit comptable. Le budget 2023 tient déjà compte de ce fait.

9100.4000.10	Impôts sur le revenu des personnes physiques - années précédentes		333'736.25		950'000.00	Rattrapage d'impôts 2021,2020 et 2019. Ce poste explique partiellement l'excédent de revenu.
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		156'969.20		30'000.00	Revenu difficilement planifiable et estimé de façon prudente
9100.4001.00	Impôts sur la fortune des personnes physiques - année fiscale		220'000.00		100'000.00	Correspond à l'addition au 9100.4001.00 et 9100.4001.10. La manière de budgéter les impôts sur la fortune au budget 2022 n'était pas conforme à l'esprit comptable. Le budget 2023 tient déjà compte de ce fait.
9100.4001.10	Impôts sur la fortune des personnes physiques - années précédentes		28'825.95		95'000.00	Il est à noter que ce poste comptabilise un excédent de 25'000 CHF et un rattrapage de 29'000 CHF, soit un total de 54'000 CHF.
9101	Impôts communaux spéciaux		495'089.55		439'000.00	
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		167'651.85		190'000.00	Sur estimation de la facturation, montant déjà corrigé au budget 2023.
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		233'041.70		125'000.00	Rattrapage d'impôts sur les plus-values des années 2019, 2020 et 2021.
9101.4023.00	Impôt sur les mutations		64'552.75		115'000.00	Poste surestimé, mais difficilement planifiable.
9101.4033.00	Impôt sur les chiens		9'555.00		9'000.00	Pas de commentaire particulier
9300	Péréquation financière intercommunale		475'512.00		475'512.00	
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	459.10	85'974.70		80'655.00	
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		85'974.70		80'655.00	
96	Administration de la fortune et de la dette	25'008.92	61'984.29	24'396.88	42'600.00	
9610	Intérêts	6'915.01	13'441.64			

9630	Immeubles Les Gattes 19	18'093.91	48'542.60	24'396.88	42'600.00	
9900	Postes non ventilables		149'560.80	68'691.30		
9900.3611.00	Provision pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg	68'691.30		68'691.30		
9900.4861.00	Produits extraordinaires/postes non ventilables		1'187.80			
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA		148'373.00			Doit être comptabilisé en bloc à ce compte, contrairement à une répartition par chapitre telle que prévue au budget 2023.

b) 0 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0	Administration générale	622'262.28	247'787.11	635'287.80	206'044.18	
0110	Législatif	16'878.85		14'000.00		
0110.3102.00	Imprimés et publications	7'855.85		3'000.00		<ul style="list-style-type: none"> - 3 assemblées au lieu de 2 - Les journaux ont été plus conséquents à cause des règlements
0210	Administration des finances et des contributions	138'987.63	1'163.21	143'658.90	2'450.00	
0210.3010.00	Salaires du personnel communal	46'120.75		35'925.45		Erreur budgétaire, manque : <ul style="list-style-type: none"> - L'augmentation de 10% du taux d'occupation - Changement d'annuité en application de la LPers
0210.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	900.00		-		Erreur, budgété au 0210.3069.00.
0210.3069.00	Prestations patronales	-		810.00		Erreur, à comptabiliser au 0210.3040.00.
0210.3130.00	Prestations de tiers - fiduciaire	32'437.55		30'600.00		<ul style="list-style-type: none"> - Honoraires de la fiduciaire conformes au budget - En plus, les frais bancaires doivent être comptabilisés sous cette rubrique

0220	Administration communale	242'814.12	75'083.44	246'339.43	80'161.90	
0220.3010.00	Salaires du personnel communal	105'442.05		86'925.90		- Absence d'une collaboratrice en raison d'un congé maternité - reprise de ses tâches par l'ensemble de l'administration
0220.3010.09	Remboursement de salaires du personnel par les assurances (en diminution)	-5'338.75				- Nombreuses heures supplémentaires. Situation prise en compte pour le budget 2023 en adaptant les taux du personnel administratif - Augmentation du taux de la secrétaire communale dès août 2022
0220.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	3'855.00		-		Erreur, budgété au 0220.3069.00.
0220.3069.00	Prestations patronales	-		3'060.00		Erreur, à comptabiliser au 0220.3040.00.
0220.3113.00	Matériel informatique	5'436.45		15'000.00		Budget total informatique 34'000.00.
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	2'941.05		15'000.00		Dépenses totales 29'688.50.
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique	13'656.35		4'000.00		Globalement, le budget informatique est tenu. Cependant, le Conseil devra à l'avenir, dès le budget 2024, essayer de planifier les dépenses au bon compte.
0220.3133.00	Charges pour l'informatique	9'302.45		-		Intervention à la demande et en régie. A budgéter pour 2024.
0220.3130.02	Cotisation aux associations	22'025.40		18'645.40		Seul le montant de la cotisation Ascobroye était budgété pour 2022.
0290	Bureau communal - Villeneuve	27'521.73	2'622.75	22'429.67	-4'546.80	
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	4'295.65		2'150.00		Pas de commentaire particulier.
0290.3144.00	Entretien des bâtiments	5'503.90		3'500.00		Dégât d'eau au vestiaires, changement du carrelage. Les autres dépenses conformes au budget.
0290.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		2'622.75		-	Remboursement assurance dégât d'eau

0292	Grande salle de Surpierre	63'349.93	8'851.61	63'095.50	-5'738.96	
0292.3144.00	Entretien des bâtiments	5'749.05		4'000.00		- Divers dépannages - Mise aux normes de la signalétique des chemins de fuites (hors budget mais nécessaire)
0292.3160.00	Location	150.00		-		Location pour stockage des éléments de scène dans un hangar. Ces éléments seront stockés au local voirie dès que possible.
0294	Bâtiment de l'auberge - Villeneuve	33'860.02	22'596.80	30'434.94	16'631.61	
0294.3144.00	Entretien des bâtiments	6'380.85		-		- Divers petits entretiens - Curage canalisations et drains après inondations (écoulement eau superficielle)
0295	Bâtiment de l'auberge - Cheiry	23'746.24	60'250.00	17'820.95	53'600.00	
0295.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	5'257.60		2'000.00		- Pannes récurrentes sur groupe froid - Réparation réfrigérateur de table
0295.4470.00	Revenu locatif Bâtiment la Lembaz patrimoine administratif		60'250.00		53'600.00	Prise en compte au budget de loyer réduit de la période COVID pour le restaurant
0296	Immeuble la Rochette - Cheiry	21'138.89	54'382.40	24'423.43	40'499.94	
296.3144.00	Entretien des bâtiments	7'663.60		4'000.00		Dépenses imprévisibles :
0296.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		4'982.40		-	- 2 WC bouchés et remplacés de par la vétusté des installations - Fuite sur chauffage à distance, participation CHF 4'982.40 de l'assurance

- Pas de commentaire complémentaire.

c) 1 - ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
1	Ordre et sécurité publics, défense	109'703.83	58'405.26	142'437.13	62'703.31	
1500	Service du feu communal	54'332.68	54'276.26	88'229.92	59'641.49	
1500.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	876.70		-		Electricité des locaux de Villeneuve et de Praratoud
1500.3160.00	Loyer locaux du service du feu	840.00		-		Location emplacement pour le garage du véhicule du feu de Villeneuve

- Pas de commentaire complémentaire.

d) 2 – FORMATION

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
2	Formation	1'489'359.82	194'336.90	1'443'075.55	192'549.29	
2130	Ecole du cycle d'orientation	448'681.48	16'684.55	397'149.38	15'270.05	
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	432'532.10		381'000.00		Mauvaise interprétation des montants communiqués pour le budget 2022. Cette erreur se retrouve au budget 2023.
2130.4862.00	Revenus de transfert extraordinaires		16'684.55		-	Remboursement des excédents selon MCH2
2170	Ecole de Surpierre	31'072.49	21'199.00	34'590.00	17'563.64	
2170.3144.00	Entretien et rénovation des bâtiments	4'236.80		2'000.00		Changement de la porte cassée d'un appartement, dépense hors budget.
2171	Ecole de Cheiry	44'845.91	2'785.80	35'959.76	2'785.60	
2171.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	16'061.55		8'200.00		Pas de commentaire particulier
2171.3144.00	Entretien et rénovation des bâtiments	6'074.50		4'000.00		Remplacement stores cassés, autres dépenses selon budget

- Pas de commentaire complémentaire.

e) 3 - CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3	Culture, sport et loisirs	17'935.85	-	30'957.70	6'253.92	Economie de charges et sur les entretiens

- Pas de commentaires particuliers.

f) 4 - SANTÉ

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
4	Santé	480'983.90	4'911.70	454'250.25	2'000.00	
4120	Etablissement médico-social	288'013.20		270'220.45		
4120.3611.00	Participation homes médicalisés cantonaux	203'655.20		195'717.45		Augmentation des charges des homes médicalisés tant la participation cantonale que régionale.
4120.3612.00	Participation homes médicalisés régionaux	84'358.00		74'503.00		
4210	Soins ambulatoires	167'491.15		158'080.50		Augmentation de la part des soins ambulatoires

- Pas de commentaire complémentaire.

g) 5 - PRÉVOYANCE SOCIALE

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
5	Prévoyance sociale	532'906.25	3'565.00	583'495.75		
5790.3612.00	Frais de fonction du Service social régional (SOC)	-		42'114.00		Budgété à 2 endroits. Ne doit pas être comptabilisé à ce compte mais au 1402.3612.00, Service des curatelles

- Pas de commentaire complémentaire.

6 – TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
6	Trafic et télécommunications	253'361.76	13'607.38	277'001.13	46'296.26	
6150	Routes communales	216'471.76	13'607.38	241'348.13	46'296.26	
6150.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils			12'000.00		Achat tracteur tondeuse : 6'420.00 CHF. Retard de livraison et provision de 10'000.00 CHF.
6150.4841.00	Produits extraordinaires sur achat tracteur		3'580.00			Dès lors la différence doit être passée au compte 2022 en produit extraordinaire
6150.3132.00	Honoraires d'ingénieurs routes	24'896.70		25'000.00		Chemin du Château à Surpierre : <ul style="list-style-type: none"> - Avant-projet par suite d'un recours en justice -> 5'269.80 TTC - Procédure FRIAC afin de trouver un terrain d'entente -> 5'540.65 TTC Procédure abandonnée, non conforme - Procédure route afin de faire aboutir le dossier -> 9'500.00 TTC Autres honoraires contrôlés des visibilitées de route communale débouchant sur RC ou sur autre route communale
6150.3141.01	Service hivernal par des tiers	9'655.50		22'000.00		Economie de charge sur service hivernal

- Pas de commentaire complémentaire.

h) 7 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	725'853.54	587'662.41	670'346.14	574'575.69	

71	Approvisionnement en eau	227'590.48	227'590.48	210'021.30	210'021.30	
7101	Approvisionnement communal en eau	227'590.48	227'590.48	210'021.30	210'021.30	
7101.3000.00	Traitement du conseil communal	6'180.00		2'500.00		Dépenses sous-estimées au budget 2022, ces postes ont été augmentés au budget 2023.
7101.3010.00	Salaires du personnel communal	3'045.00		2'000.00		
7101.3118.00	Acquisition logiciels et licences	843.00		16'000.00		L'achat et le déploiement du logiciel de l'autocontrôle n'était pas propice en 2022. Montant rebudgétisé en 2023

- Pas de commentaire complémentaire.

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
72	Traitement des eaux usées	224'059.15	224'059.15	192'855.29	192'855.29	
7201	Traitement communal des eaux usées	224'059.15	224'059.15	192'855.29	192'855.29	
7201.3000.31	Traitement du conseil communal	2'265.00		1'000.00		Dépassement dû à l'établissement du règlement relatif à la gestion des eaux.
7201.4840.00	Produits extraordinaires		20'367.34			Part de la réserve reçue lors de la dissolution de l'entente intercommunale de la STEP d'Henniez.

- Pas de commentaire complémentaire.

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
73	Gestion des déchets	108'436.25	113'811.28	122'879.47	114'066.58	
7301	Gestion communale des déchets	108'436.25	113'811.28	122'879.47	114'066.58	
7301.3010.00	Salaires du personnel communal	14'049.63		12'380.80		Remplacement d'un employé à l'assurance.

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2022

7301.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	2'474.25		1'500.00		Achat de cartes pour les bennes, hors budget.
7310.3151.00	Frais d'entretien des stations de pesage	2'881.65		-		Frais de dépannages et d'étalonnages. Ces frais ont été intégrés au budget 2023.

- Pas de commentaire complémentaire.

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
79	Aménagement du territoire	135'519.40	13'230.65	98'064.69	44'096.68	
7900	Aménagement du territoire	135'519.40	13'230.65	98'064.69	44'096.68	
7900.3000.00	Traitement du conseil communal	5'870.60		2'000.00		Manque au budget les heures du conseiller responsable des constructions
7900.3101.00	Fournitures diverses	1'029.65		-		Hors budget, commande de plaques numériques.
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes	48'867.70		40'000.00		Plus d'heures nécessaires afin de traiter les PAL et intégrer les exigences nouvelles du Canton.
7900.3810.00	Charges extraordinaires	19'080.95		-		Remboursement des frais de justice et des frais concomitants à la procédure. Un citoyen s'est opposé en justice quant à la modification d'un domaine public. Remboursement aux propriétaires riverains du terrain acheté dont ils ne sont jamais devenus propriétaires. Hors budget et non planifiable.

- Pas de commentaire complémentaire.

i) 8 - ÉCONOMIE PUBLIQUE

Rubriques	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Remarques
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
8	Economie publique	5'360.30	88.00	9'127.18	675.88	

- Pas de commentaire particulier.

III. Commentaires sur le compte des engagements

	Dépense en 2022	Dépense totale	Budget voté	Remarques et/ou subventions touchées
0292 Grande salle - Surpierre				
0292.5031.00 Remplacement conduite introduction EP école-salle Surpierre	19'752.80	19'752.80	20'000.00	Terminé et dans le budget.
2170 Ecole de Surpierre				
2170.5030.00 Aménagement place de jeux Surpierre Grande Salle		19'567.05	25'000.00	Investissement gardé ouvert afin de compléter les aménagements.
2170.5031.00 Remplacement conduite introduction EP école-salle Surpierre	19'302.75	19'302.75	20'000.00	Terminé et dans le budget.
2171 Ecole de Cheiry				
2171.5040.00 Rénovation façades complexe scolaire		86'455.60	95'000.00	A clore en 2023.
2171.5040.01 Pavillon scolaire provisoire Cheiry		0.00	280'000.00	Reporté en attente du besoin éventuel.
2171.5290.00 Crédit d'étude agrandissement école Cheiry	13'000.00	13'000.00	50'000.00	En cours.
3410 Sport				
3410.5040.00 Construction hangar - vestiaires sportifs Villeneuve			245'000.00	En cours.
6150 Routes communales				
6150.5010.02 Chemin déchetterie Surpierre		0.00	55'000.00	Demande offres honoraires en cours.
6150.5010.03 Chemin de Crête-Roches Surpierre	30.00	3'021.95	20'000.00	Projet à l'étude avec la corporation forestière.
6150.5010.05 Eclairage public Surpierre	15.00	15.00	65'000.00	Travaux terminés en attente de la facture.

6150.5010.06 Entretien chemin Clos du Vua Cheiry	-1'200.00	-1'200.00	85'000.00	Demande d'offres en cours.
6150.5040.00 Construction hangar - vestiaires sportifs Villeneuve	1'055.20	1'275.70	445'000.00	En cours.
7101 Approvisionnement communal en eau				
7101.5031.01 Construction réseau Surpierre ¹	147'333.75	2'301'181.33	1'950'000.00	Refacturation à Cheiry et subventions 575'853.28.
7101.5031.02 Construction réseau Cheiry	208'616.80	2'556'084.86	2'555'000.00	Investissement à clore en 2023 Subventions 405'530.15
7101.6340.00 Subvention ECAB	141'957.60			Revenu, liaison Villeneuve-Surpierre + bouclages.
7101.6370.00 Taxes de raccordement de ménages privés	4'354.35			Revenu.
7201 Traitement communal des eaux usées				
7201.5032.00 Mise en conformité EU Villeneuve / crédit d'étude	22'198.10	22'258.10	35'000.00	En cours.
7201.6370.00 Taxes de raccordement de ménages privés	27'270.00			Revenu.
7301 Gestion communale des déchets				
7301.5033.00 Aménagement déchetterie Cheiry	0.00	26'242.65	136'500.00	En attente jusqu'à la finalisation du projet en lien avec l'école de Cheiry.
7710 Cimetières communaux				
7710.5010.00 Chemin piétonnier cimetière Surpierre	24'395.00	24'395.00	30'000.00	Travaux terminés, en attente d'éventuels corrections ou compléments, à clore en 2023.
7710.5040.01 Aménagement Jardin du Souvenir Surpierre	920.00	16'770.00	18'000.00	Travaux terminés. Investissement clôt.
7900 Aménagement du territoire				
7900.5030.00 Entretien place restaurant/cimetière Cheiry	33'981.50	33'981.50	45'000.00	Travaux terminés. Investissement à clore en 2023.
7900.5090.00 Investigations sites pollués Villeneuve	3'806.80	33'811.65	36'000.00	Investigations terminées en attente de la décision du Canton concernant les Ouches.
7900.5290.00 Révision PAL Surpierre complément	4'239.30	24'523.15	25'000.00	Travaux terminés. Investissement à clore en 2023.

7900.6310.00 Subventions décharge "Maupas"	16'008.00			Subventions.
9630 Immeubles Les Gottes ²				
9630.5040.00 Transformation bâtiment	152'158.45	309'050.95	290'000.00	Travaux terminés. Investissement à clore en 2023. Dépassement de 19'000 CHF soit 6.5% : Travaux non planifiables : <ul style="list-style-type: none"> - Balcon non lié à la structure du bâtiment. - Curage des canalisations bouchées - Contrôle de l'état séparatif du bâtiment - Adaptation des écoulements du sous-sol afin de garantir la séparation des eaux usées et des eaux de ruissellement Le dépassement est dans les limites définies dans le règlement des finances.
9630.5040.01 Remplacement chaudière par une PAC	19'548.00	48'558.00	95'000.00	Travaux terminés. Investissement à clore en 2023.

¹ Le crédit n'est pas dépassé. La Commune de Surpierre avant le 01.01.2021 a refacturé à la Commune de Cheiry 575'853.28 CHF selon la convention établie, soit des dépenses réelles pour 1'725'328,05 CHF au 31.12.2022. Le Conseil communal peut encore dépenser un peu moins de 225'000.00 CHF pour finaliser la modernisation du réseau d'adduction d'eau en conformité avec le PIEP communal (Plan des infrastructures d'eau potable).

² Globalement, l'ensemble des investissements pour aménager et moderniser le bâtiment des Gottes sont en-dessous du montant global voté.

IV. Présentation des 8 indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net

54.87% < 100% -> bon

2. Degré d'autofinancement

349% > 100% -> Haute conjoncture

3. Part des charges d'intérêts

1% < 4% -> Bon

4. Dette brute par rapport aux revenus

136% entre 100% et 150% -> Moyen

5. Proportion des investissements

11% entre 10% et 20% -> Effort d'investissement moyen

6. Part du service de la dette

6% entre 5% et 15% -> Charge acceptable

7. Dette nette par habitant en francs

1'508.45 CHF entre 1'001 et 2'500 CHF -> Endettement moyen

8. Taux d'autofinancement

21% > 20% -> Bon

Les indicateurs financiers tels que présentés permettent d'apprécier la santé de la Commune sur l'exercice 2022 uniquement. Ils confirment le bon résultat de l'année écoulée. Mais attention, il s'agit d'un instantané. Ces indicateurs devront être interprétés sur plusieurs années afin d'en tirer des tendances.